



Termes de Références de la reconstitution de petits ruminants (caprins), de l'achat d'aliments avec la couverture sanitaire au bénéfice des bénéficiaires de la zone de Bandiagara

Avril 2024

CONTEXTE

Le Mali traverse depuis 2012 des crises/chocs climatiques et sociaux exacerbant les vulnérabilités préexistantes avec une accentuation des besoins humanitaires. Selon le DTM¹, 391 961 PDI² soit 93 925 ménages contre 78 439 en avril 2023 dans le pays (54% femmes et 57% d'enfants de moins de 18 ans, 3% de personnes de plus de 60 ans). De même, le HNO³ 2022 estime les personnes vulnérables à 8,8 millions⁴ dont 63% d'enfants de 0-17 ans, 26% d'adultes de 18-59 ans et 11% de personnes âgées de 60 ans. Selon les résultats de l'enquête préliminaire SMART 2023, la prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 06-23 mois est de 15,8% avec 2,8% de MAS ; celle de l'insuffisance pondérale est de 19% chez les enfants de 0-59 mois. La prévalence de la malnutrition chronique est autant préoccupante dans la zone avec 21,9%.

Aussi, le Cadre Harmonisé projette 1 246 406 personnes nécessitant une assistance alimentaire immédiate de juin à août 2023 soit 1,5 million d'enfants de moins de cinq ans pour la malnutrition aiguë (19% de plus qu'en 2021). Les régions de Bandiagara et Mopti sont pourvoyeuses de PDI, respectivement 1ère avec 91 274 personnes et 3ème avec 53 218 personnes. De même, 13 880 ménages soit 11,06% de la population de la région Mopti sont susceptibles d'être à la phase 3-5 avec 15,7 % (MAG) chez les enfants de 06-23 mois et 3,1% de MAS (SMART 2023).

Le choix de la région de Bandiagara (cercle de Bandiagara) repose sur : (i) le nombre élevé de PDI et de ménages hôtes vulnérables et (ii) la quête de l'efficience et la synergie avec les autres projets en cours (humanitaire et développement : triple nexus) dans la zone pour plus impact et d'effets multiplicateurs

C'est dans ce contexte que CARE et son partenaire PAM ont décidé d'étendre leur projet d'urgence à la zone de Bandiagara après deux années d'intervention dans la zone de Ségou. Le projet intègre aussi le volet résilience dont les objectifs sont ci-dessous-cités :

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la couverture des besoins de base de **57 813 personnes** bénéficiaires (**5 920 ménages**) vulnérables affectés par la crise et les chocs pour assurer la couverture des besoins immédiats, le relèvement précoce et le renforcement des moyens de subsistance dans la région de Bandiagara pendant 12 mois.

L'objectif spécifique est de Renforcer les moyens de subsistance à travers la création d'actifs pour les ménages et le développement d'activités génératrices de revenus sensibles à la nutrition dans les zones ciblées

L'assurance de répondre aux besoins alimentaires immédiats avec une perspective de relèvement précoce vise à garantir un effet complet qui prépare pour les autres aspects du continuum vers la résilience en réduisant/atténuant les vulnérabilités actuelles et futures et réduire le risque de recours aux stratégies négatives d'adaptation. Le projet contribuera au renforcement des ménages ciblés pour le développement de solutions adaptées focalisées sur la diversification alimentaire pour réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le développement des solutions de diversification alimentaires au niveau ménages envisagées sont entre autres : (i) le maraîchage hors sol (potagers ménages hors sol) qui ciblera 100 ménages par commune dans les 4 communes soit 800 ménages, (ii) le développement des AGR, (iv) la distribution de Kits petits ruminants pour 100 ménages PDI et hôtes vulnérables à raison de 3 têtes de petits ruminants par ménages. La finalité recherchée

¹ DTM : Displacement Tracking Matrix septembre 2023

² PDI : Personnes déplacées internes

³ HNO: Humanitarian Needs Overview

⁴ Avec 6,8 millions en sévère, 1,8 millions en extrême et 0,2 millions en situation catastrophique.

est le renforcement des capacités d'anticipation, d'absorption, d'adaptation et de transformation des ménages PDI et hôtes vulnérables affectés par la crise en réduisant leur vulnérabilité aux effets des changements climatiques et de la crise sécuritaire. Il s'agit ici de la reconstitution des petits ruminants (caprins) avec un focus sur l'utilisation du lait dans l'allaitement des enfants et l'utilisation du revenu de la vente (lait et sujet) pour couvrir les besoins des ménages bénéficiaires dans les communes de Bara Sara, Dandoli, Doucombo, Dourou, Kendié, Soroly, Timniri et Wadouba.

1. Objectifs de l'opération d'achat

L'opération consiste à :

- Assurer l'achat des caprins de race locale ayant atteint la maturité sexuelle (d'âge variant entre 6 et 12 mois) dans les différentes communes concernées avec l'implication des services techniques et les représentants des bénéficiaires ;
- Assurer l'achat de l'aliment du bétail selon les spécifications fournies ;
- Assurer la quarantaine des sujets achetés et marqués dans chaque commune partenaire (par lot maximal de 100 têtes) avec l'implication des collectivités, des services techniques et des bénéficiaires ;
- Assurer l'entretien alimentaire et la couverture sanitaire des sujets mis en quarantaine (vaccination contre la peste des petits ruminants et la pasteurellose ovine avec les traitements/déparasitages nécessaires) ;
- Livrer les caprins et l'aliment du bétail aux bénéficiaires dans les chefs-lieux de communes concernés à raison de de trois têtes par bénéficiaire (soit un mâle et deux femelles) ;
- Assurer la formation des bénéficiaires en alimentation et en santé des petits ruminants ;
- Assurer la conformité de caractéristiques des sujets et intrants et équipements par rapport aux bons de commande.

2. Résultats attendus

Au terme du processus, les résultats attendus sont les suivants :

- Les caprins ont été achetés et marqués au niveau local avec l'implication des services techniques et des bénéficiaires ;
- La quarantaine des caprins est assurée au niveau communal avec l'implication des services techniques et des collectivités ;
- La couverture sanitaire a été assurée pendant la quarantaine ;
- Les caprins et l'aliment du bétail ont été remis aux bénéficiaires (soit 3 caprins dont un mâle et 2 sacs de 50 kg d'aliment transformé par bénéficiaire) ;
- Les bénéficiaires ont été formés sur les thèmes pertinents d'élevage de petits ruminants (gestion du troupeau, alimentation et de santé des caprins, traite et valorisation du lait de chèvre, ...)
- Un programme de suivi des animaux est adopté entre CARE et les services techniques
- Les livraisons sont conformes aux quantités et qualités notifiées dans les bons de commande

3. La mise en quarantaine et la distribution des animaux aux bénéficiaires

Le fournisseur est responsable des animaux jusqu'au jour de la distribution aux bénéficiaires. La mise en quarantaine est assurée au niveau communal sous la responsabilité du fournisseur avec l'appui des

services techniques et des collectivités. Les frais (garde, conduite, alimentation et traitement et le remplacement des sujets morts ou perdus sont à la charge fournisseur. Les conditions de conduite et de mise en quarantaine seront définies en prenant en compte le contexte sécuritaire et en synergie avec les différentes parties. Les éléments quantitatifs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau des besoins

N°	Désignation	Unité	Quantité	Caractéristique
I. Les caprins				
1	Caprins femelles	Tête	800	<i>Chèvre de race locale (âge variant de 5 à 8 mois)</i>
2	Caprins mâles	Tête	400	<i>Chèvre de race locale (âge variant de 5 à 8 mois)</i>
II. Les intrants				
3	Aliment du bétail	Sac de 50 kg	1600	<i>Aliment bétail en sac de 50 kg constitué de maïs, de son de riz, de tourteau de coton et de vitamines</i>

NB : L'acheminement des intrants et matériels du chef-lieu de commune aux différents villages à la charge des bénéficiaires

Proposé par :

Approuvé par :